

Rapport public Parcoursup session 2025

Université de Strasbourg - Licence - Sciences pour la santé - Sciences du sport et Santé - Accès Santé

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université de Strasbourg - Licence - Sciences pour la santé - Sciences du sport et Santé - Accès Santé (LAS) (29226)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 11%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 5%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Strasbourg - Licence - Sciences pour la santé - Sciences du sport et Santé - Accès Santé (LAS) (29226)	Jury par défaut	Tous les candidats	120	1579	1563	566	119

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Strasbourg - Licence - Sciences pour la santé - Sciences du sport et Santé - Accès Santé (LAS) (29226)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	856	846	342	66	55,5 %
			Masculin	723	717	224	53	44,5 %
			Total	1579	1563	566	119	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université de Strasbourg - Licence - Sciences pour la santé - Sciences du sport et Santé - Accès Santé (LAS) (29226)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	28	28	0	0	0 %
				Sans mention	324	324	18	5	4,3 %
				AB	460	460	99	27	23,3 %
				B	389	389	248	56	48,3 %
				TB	177	177	159	22	19 %
				TBF	28	28	28	6	5,2 %
			Baccalauréat Technologique	Total	1406	1406	552	116	100 %
				Échec au bac	3	3	0	0	0 %
				Sans mention	43	43	0	0	0 %
				AB	33	33	3	0	0 %
				B	21	21	5	1	33,3 %
				TB	6	6	4	2	66,7 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	106	106	12	3	100 %
				Échec au bac	1	1	0	0	
				Sans mention	10	10	0	0	
				AB	10	10	1	0	
				B	8	8	1	0	
				TB	2	2	0	0	
				Total	31	31	2	0	
				Sans mention	16	10	0	0	
				AB	1	1	0	0	
				B	3	1	0	0	
				TB	9	1	0	0	
				TBF	2	2	0	0	
				Total	31	15	0	0	
				Sans mention	2	2	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				AB	3	3	0	0	
					Total	5	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Strasbourg - Licence - Sciences pour la santé - Sciences du sport et Santé - Accès Santé (LAS) (29226)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	1281	1281	519	110	92,4 %
			En réorientation	170	159	34	7	5,9 %
			Non scolarisés	98	97	8	2	1,7 %
			Scolarité étrangère	26	22	5	0	0 %
			Autres	4	4	0	0	0 %
			Total	1579	1563	566	119	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Strasbourg - Licence - Sciences pour la santé - Sciences du sport et Santé - Accès Santé (LAS) (29226)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	429	429	191	41
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	397	397	224	52
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	236	236	70	13
			Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	72	72	16	1
			Autres doublettes	209	209	47	9

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Strasbourg - Licence - Sciences pour la santé - Sciences du sport et Santé - Accès Santé (LAS) (29226)	Jury par défaut	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	31,9 %	31,9 %	34,9 %	35,3 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	29,6 %	29,6 %	40,9 %	44,8 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	17,6 %	17,6 %	12,8 %	11,2 %
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	5,4 %	5,4 %	2,9 %	0,9 %
		Autres doublettes	15,6 %	15,6 %	8,6 %	7,8 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	- Résultats dans les matières scientifiques et littéraires (svs, math, physique-chimie, philo, histoire-géo, sc-éco...) - Résultats en éducation physique et sportive (EPS) en première et terminal.	- Notes remontées ou saisies dans Parcoursup - Notes obtenus en première et terminale ou dans leur cursus précédent (réorientation).	Essentiel
	-Résultats en éducation physique et sportive (EPS) à l'épreuve facultative	Notes remontées ou saisies dans Parcoursup	Essentiel
	- Résultats du Baccalauréat	Notes remontées ou saisies dans Parcoursup	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences littéraires et argumentaires. Compétences scientifiques	Bulletins scolaires : notes, appréciations et commentaires renseignés par les équipes pédagogiques.	Essentiel
	Capacité à travailler en équipe. Capacité de travail. Capacité à réussir	Fiche Avenir	Essentiel
	Compétences méthodologiques	Fiche Avenir. Bulletins scolaires. Compétences méthodologiques : TPE (travaux personnels encadrés), activités interdisciplinaires, projet technologique, étude de gestion, projet en enseignement spécifique de la spécialité, projet en design et arts appliqués, réalisation d'un projet technique.	Essentiel
Savoir-être	Ouverture culturelle, maturité, créativité, souplesse d'esprit.	Fiche avenir. Rubrique "Activités et centres d'intérêt"	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Ouverture à l'autre, capacité à prendre des responsabilités, capacité de remise en question et capacité à s'investir.	Fiche avenir. Rubrique "Activités et centres d'intérêt"	Essentiel
	Autonomie, implication, esprit d'équipe	Fiche avenir. Rubrique "Activités et centres d'intérêt"	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet professionnel détaillé (cohérence du projet, adéquation du projet à la formation et ses valeurs, personnalisation)	Fiche avenir. Lettre de motivation	Essentiel
	Motivation	Fiche avenir. Lettre de motivation	Complémentaire
	Connaissance des débouchés et des exigences de la formation	Lettre de motivation	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Pratiques sportives et/ou artistiques: - dans le cadre des associations sportives scolaires. - dans le cadre du foyer socio-éducatif - dans le cadre de l'établissement hors compétition sportive.	Lettre de motivation. Rubrique "Activités et centres d'intérêt"	Très important
	Pratiques sportives et culturelles extra-scolaires : pratiques de loisir, pratiques fédérales (Licences sportives)	Lettre de motivation. Rubrique « activités et centres d'intérêt », résultats sportifs (niveau de pratique, inscription dans un centre de formation...) pratiques artistiques en troupes, écoles, etc., pratiques de bon niveau en activités non compétitives (sports de glisse, APPN, tennis,...)	Très important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Investissement associatif et citoyen : - Qualifications d'animation et d'encadrement -Qualifications en arbitrage, jeune juge, ... - Qualifications en secourisme et sauvetage (BNSSA, PSC1, PSE1, PSE2)	Lettre de motivation. Rubrique "Activités et centres d'intérêt". Fiche Avenir	Très important
	Expériences et compétences civiques, citoyennes, défense, protection civile, engagement associatif (bénévolat associatif, pompier volontaire, assistant d'éducation, AESH), ...	Lettre de motivation. Rubrique "Activités et centres d'intérêt". Fiche Avenir	Très important
	Mandats dans les conseils des établissements scolaires	Lettre de motivation. Rubrique "Activités et centres d'intérêt". Fiche Avenir	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Arts du Cirque Spécialité (EDS)
- Arts Plastiques Spécialité (EDS)
- Biologie/Ecologie (EDS)
- Cinéma-Audiovisuel Spécialité (EDS)
- Danse Spécialité (EDS)
- Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives (EDS)
- Histoire des Arts Spécialité (EDS)
- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Grec (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Latin (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Musique Spécialité (EDS)

- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)
- Théâtre-Expression dramatique Spécialité (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)
- Territoires et société (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

Série STD2A

- Analyse et méthodes en design (EDS)
- Conception et création en design et métiers d'art (EDS)
- Design et métiers d'art (EDS)
- Outils et langages numériques (EDS)
- Physique/Chimie (EDS)

Série STHR

- Economie et gestion hôtelière (EDS)
- Enseignement scientifique alimentation - environnement (EDS)
- Sciences et technologies culinaires et des services (EDS)
- Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)

- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systèmes d'information et numérique (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Mgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Mgn/ Mercatique (EDS)
- Mgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Mgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Série ST2S

- Biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Chimie, biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Physique-Chimie pour la santé (EDS)
- Sciences et techniques sanitaires et sociales (EDS)

Série S2TMD

- Culture et sciences chorégraphiques (EDS)
- Culture et sciences musicale (EDS)
- Culture et sciences théâtrale (EDS)
- Economie, droit et environnement du spectacle vivant (EDS)
- Pratique chorégraphiques (EDS)
- Pratique musicale (EDS)
- Pratique théâtrale (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La Commission d'Examens des Vœux (CEV) a examiné les dossiers conformément au dispositif national coordonné par la C3D STAPS qui repose sur 4 attendus correspondant aux compétences souhaitées à l'entrée en formation en L1 sciences pour la santé parcours sciences du sport :

- Attendu 1 : Disposer de compétences scientifiques (Coefficient 60)
- Attendu 2 : Disposer de compétences argumentaires et littéraires (Coefficient 37)
- Attendu 3 : Disposer de compétences sportives (Coefficient 10)
- Attendu 4 : Disposer des méthodes de travail et de l'autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en STAPS (Coefficient 5)

Les données déposées par les candidats et leurs établissements ont fait l'objet d'un calcul dont le détail précis est consultable sur : <https://c3d-staps.fr/wp-content/uploads/2024/12/Attendus-et-CGEV-C3D-STAPS-Parcoursup-2025.pdf>

Les notes des attendus 1 et 2 sont déterminées grâce aux résultats scolaires obtenus au cours des 3 trimestres (ou 2 semestres) de première, des 2 premiers trimestres (ou premier semestre) de terminale et au baccalauréat (lorsqu'elles sont disponibles). Ceci est également le cas pour les candidats en réorientation. En cas de redoublement, les résultats pris en compte sont ceux de l'année de redoublement.

Les notes de l'attendu 3 sont déterminées à partir d'un questionnaire à remplir obligatoirement dans Parcoursup et des notes d'EPS obtenues au cours des 3 trimestres (ou 2 semestres) de première, des 2 premiers trimestres (ou premier semestre) de terminale et au baccalauréat (lorsqu'elles sont disponibles). Les candidats doivent positionner leur niveau en répondant à 4 questions, puis déposer impérativement les pièces justificatives des niveaux déclarés. La commission regarde attentivement la conformité des justificatifs déposés.

La note de l'attendu 4 est calculée différemment selon que le candidat est en Terminale ou en réorientation. Dans le premier cas, la CEV s'appuie avant tout sur la Fiche avenir ; dans le second elle examine le parcours post-bac et en particulier la validation d'ECTS dans le supérieur.

Ces notes sont calculées avec l'Outil d'Aide à la Décision de la plateforme Parcoursup. En cas d'égalité de points, les candidats sont départagés par leurs notes en Français.

Les modalités d'appréciation des baccalauréats antérieurs ont été conservées pour le calcul des notes des candidats à la réorientation. Des ajustements sont mis en œuvre par les CEV afin de normaliser les chances d'accès des bacheliers de l'année 2024/2025 et celles des bacheliers des années antérieures.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

En 2025, 1579 candidatures ont été reçues pour la L1 sciences pour la santé (capacité d'accueil 120 places). Cette tension très forte a des conséquences en termes de profils des étudiants se voyant proposer une admission. Le niveau attendu, sur le plan scolaire, sportif et d'investissement permettant une proposition d'admission est élevé. La commission alerte en particulier sur la nécessité pour les candidats de s'investir pleinement (et cela dès la classe de première) dans leur scolarité ; les résultats obtenus sur les trois trimestres de classe de première et les deux premiers trimestres de terminale étant capitaux.

Il ne faut surtout pas négliger les critères sur la pratique sportive personnelle et sur l'engagement associatif et citoyen.

Signature :

Frédérique BERROD,
Président de l'établissement Université de
Strasbourg